

Formation - Action

Développer le pouvoir d'agir des locataires en logement social



Objectifs

Durant la dernière décennie, l'évolution des profils des publics locataires et de leurs problématiques sociales et sociétales, a obligé des bailleurs sociaux à élargir leur mission d'intérêt général par la nature et la qualité de leurs services rendus en vue de les adapter au plus près des enjeux de secteur.

Plusieurs textes législatifs et réglementaires introduisent aujourd'hui deux notions fondatrices d'un nouveau mode relationnel des bailleurs sociaux à leurs locataires : l'engagement citoyen et le pouvoir d'agir qui donnent à considérer les locataires usagers comme des acteurs à part entière sur leur environnement.

Dans ce contexte, la formation-action vise les professionnels de proximité et de la relation client en poste chez un bailleur social.

Cette formation-action permet de construire une vision globale du développement social, une posture professionnelle innovante dans la relation aux locataires ainsi que des modes de gestion et d'intervention permettant la participation citoyenne des locataires sur l'amélioration de leur cadre de vie et, à travers elle, le développement de leur pouvoir d'agir.

Compétences visées

- Identifier les enjeux historiques, économiques, sociaux et législatifs du territoire, appréhender une vision globale du contexte d'un organisme de logement social, en repérant les fondamentaux de l'intervention collective, afin de donner du sens à son intervention.
- Adopter une posture professionnelle en favorisant l'expression des ressources et des capacités des locataires afin de générer leur autonomie de décision et d'action dans le cadre d'un projet collectif d'amélioration du cadre de vie de leur résidence sociale.
- Développer la coopération et la concertation avec les locataires en logement social en impulsant l'implication active des locataires sur de simples actions réalisables par eux/elles-mêmes dans le but de susciter leur pouvoir d'agir sur l'ensemble des étapes d'un projet collectif.
- Contribuer à un travail d'équipe et partenarial au sein de la structure du bailleur social en identifiant la complémentarité des rôles des collaborateurs/trices et impliquant des acteurs de proximité (Publics et privés) afin de consolider la réussite d'un projet collectif d'habitants.

Programme

- **Histoire du logement social et les enjeux des 20 dernières années pour le logement.** Repérage des fondamentaux de l'intervention collective et du développement social dans une dynamique de développement territorial. Compréhension des enjeux historiques, économiques, sociaux et du contexte législatif de la mission d'intérêt général d'un organisme de logement social. Appréciation des caractéristiques sociales, économiques et culturelles de populations de locataires en lien avec les contextes économiques et sociaux de leur environnement. Positionnement à partir de la pratique sur le territoire (mettre du sens à ce qui se fait). Visite de site pour que les stagiaires fassent le lien entre la formation et leur terrain.
- **Développement du pouvoir et posture professionnelle.** Approche de la posture facilitatrice par une qualité d'écoute des locataires garantissant le respect et la reconnaissance de leur personne afin de permettre l'émergence de leurs points de vue, leurs besoins et leurs attentes. Approche du locataire dans sa capacité d'évolution et de changement afin de favoriser le développement de son potentiel et de ses ressources propres

Infos pratiques



Public et prérequis : Être salarié chez un bailleur social ou chez un partenaire direct d'un bailleur social justifiant d'une action commune auprès de locataires en bail social.



Formation à :
LYON



Durée de la formation :
9 jours (63 heures) répartis sur 5 mois à raison de 2 jours par mois en moyenne, conjugués à une pratique de terrain.



Financement :

Calendrier et Tarifs sur demande

Contactez nos équipes pour plus d'informations

- **Faire avec les locataires.**

Les conditions d'une expression des besoins et de leur niveau d'importance par les locataires, afin d'identifier avec eux une problématique sur laquelle ils peuvent agir pour le bien vivre ensemble.

Les conditions de mises en œuvre avec les locataires : identification des étapes et des moyens nécessaires à un projet collectif d'amélioration du cadre de vie (objectifs, moyens humains, référent du groupe, moyens matériels et financiers, étapes, calendrier) afin de permettre aux locataires la maîtrise de la réalisation par eux-mêmes. Définition par les locataires des critères et indicateurs de réussite économique, sociale et environnementale du projet.

Démarche de communication initiée et portée par les locataires sur le projet afin de diffuser l'intérêt de la démarche.

- **Partenariat, réseau, complémentarité des acteurs, repérage des acteurs et complémentarité des rôles.**

Leviers internes et externes de réussite sur les projets collectifs des habitants.

Evaluation

2 types d'épreuves permettent d'évaluer l'ensemble des 4 compétences professionnelles :

- Épreuve écrite : dans un dossier de 10 pages, le candidat développera son analyse et sa réflexion sur les conditions de réussite observées en situation d'accompagnement du développement du pouvoir d'agir des locataires en logement social dans le cadre de l'amélioration de leur cadre de vie.

- Épreuve orale : une mise en situation collective de 10 min par le groupe projet expose les éléments de contexte de l'accompagnement d'un groupe de locataires en logement social sur leur projet d'amélioration de leur cadre de vie.

Chaque candidat présentera une partie et le jury veillera à la répartition de la parole. Un temps d'échange de 20 minutes pendant lequel le jury adressera au moins 2 questions à chaque candidat permettant d'approfondir les éléments d'analyse sur les différents niveaux que sont :

- la mise en place des conditions de réussite du développement du pouvoir d'agir ;

- l'évolution de sa posture professionnelle ;

- la mise en perspective professionnelle d'une nouvelle posture.

Méthodes et outils pédagogiques

Pédagogie participative et active basée sur les expériences professionnelles.

Alternance des cours théoriques et techniques, d'ateliers, dossiers thématiques, mise en pratique, visite terrain, ...

Certification

Après validation des 4 compétences visées, délivrance d'un certificat Ocellia conformément à l'enregistrement au Répertoire Spécifique sous le numéro RS6731

Check-list de l'inscription

Bulletin d'inscription à compléter sur
www.ocellia.fr

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT :

Lyon : Service Formation Continue au
04 78 64 24 09 - formation-continue.lyon@ocellia.fr

Grenoble Echirolles : Service Formation Continue au
04 74 09 02 08 - formation-continue.grenoble@ocellia.fr

Valence : Service Formation Continue au
04 75 86 23 84 - formation-continue.valence@ocellia.fr



OCELLIA est un établissement adhérent à la démarche H+ mise en place par la Région Auvergne Rhône-Alpes, pour l'accompagnement et l'accueil en formation des personnes en situation de handicap. Votre parcours de formation peut faire l'objet d'aménagement.



Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

Lyon - Grenoble - Valence

www.ocellia.fr